


# Régulariser vos cotisations sur trimestres antérieurs

**Il convient de régulariser vos trimestres antérieurs en nous faisant parvenir un virement ou en nous demandant un remboursement.**

Lors de votre règlement par **virement**, il est impératif d'indiquer dans le libellé de votre virement le ou les N° de contrat(s) concernés et de nous adresser un mail reprenant le ou les N° de contrat(s) concerné(s), le(s) trimestre(s) réglé(s) et la preuve de paiement à l'adresse mail ci-dessous. Cela nous permettra d'affecter rapidement les fonds envoyés.

En cas de demande de **remboursement**, nous vous remercions de nous adresser un mail reprenant le ou les N° de contrat(s) et le(s) trimestre(s) concerné(s) ainsi que le détail de la régularisation.

[Adresse mail: Encaissement.DirectPrevoyanceSanteCollective@generali.fr](mailto:Encaissement.DirectPrevoyanceSanteCollective@generali.fr)

	<b>IDENTIFICATION BANCAIRE</b>			
<i>Cadre destiné au destinataire</i>				
<i>Titulaire du compte</i>				
Generali VIE Prevoyance Collective				
<i>Identification nationale - Relevé d'Identité Bancaire</i>				
SOCIETE GENERALE PARIS INVESTISSEURS				
banque	guichet	numéro de compte	clé	
30003	03391	00050022088	20	
<i>Identification internationale</i>				
IBAN	FR76 30003 03391 00050022088 20			
Adresse Swift (Code BIC) :			SOGEFRPP	